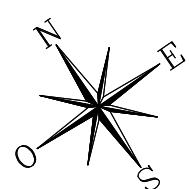


HALL A
APPARTEMENT DE 2 PIECES
n° A04 au RDC

ENTREE	3,46	m ²
SEJOUR/CUISINE	20,57	m ²
CHAMBRE	11,58	m ²
SALLE D'EAU	4,89	m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	40,50	m ²



LEGENDE		
RJ	Prise RJ 45	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	Radiateur
VR	Volet Roulant	Réfrigérateur
GC	Garde-corps	Lave Vaisselle
ETEL	Esp. techn. elect. du lgt	Soffite / faux plafond
PL	Placard	Lave Linge
VB	Volet battant	Cuisson
		— Retombée de poutre
		EP Eaux pluviales
Indice A SEPTEMBRE 2018		
Echelle :	1/50	0 50 100 200cm
HUBERT GODET ARCHITECTE		

Nota 1: Compte tenu de la déclivité de la rue Tronchet, le niveau de référence (rez-de-chaussée) pour nommer les étages est celui du hall d'entrée de chaque bâtiment.

Nota 2 : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.